

PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES À DOMICILE

DURÉE	JOURNÉE	FORMAT	GROUPE
7 heures	1 jour	Présentiel	4 à 10 pers.

Objectifs : Comprendre les spécificités des troubles psychiatriques, identifier les besoins des bénéficiaires et développer des compétences en communication et en gestion des situations complexes à domicile.

- Comprendre les spécificités des troubles psychiatriques et leur impact sur la vie quotidienne.
- Identifier les besoins des bénéficiaires et adapter les interventions à domicile.
- Développer des compétences en communication et en gestion des situations complexes.

Contenu de la formation :

Comprendre les troubles psychiatriques :

- Définition et classification des troubles psychiatriques.
- Symptômes et manifestations : dépression, schizophrénie, troubles bipolaires, etc.
- Impact sur les bénéficiaires et leurs familles.

Approches et stratégies d'accompagnement :

- Principes de base des recommandations de bonnes pratiques.
- Techniques pour favoriser l'autonomie et le bien-être des bénéficiaires.
- Adaptation de l'intervention à domicile.

Gestion des situations complexes :

- Identifier et prévenir les situations de crise.
- Techniques de désescalade et gestion des comportements agressifs.
- Études de cas pratiques.

Communication et relation d'aide :

- Techniques de communication adaptées aux troubles psychiatriques.
- Écoute active et empathie dans la relation d'aide.
- Collaboration avec les familles et les autres professionnels.

Méthodes pédagogiques :

- Présentations interactives.
- Démonstrations et exercices pratiques.
- Partage d'expériences et travail en groupe.

Évaluation de la formation :

- Synthèse des apprentissages.
- Évaluation de la formation et retours des participants.
- Remise des attestations de participation.

Modalités d'inscription :

Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel des ESSMS intervenant à domicile
- Auxiliaires de vie accompagnant des personnes présentant des troubles psychiatriques

PRÉ REQUIS

Aucun prérequis formel.

DÉLIVRANCE

À l'issue de la formation, une attestation vous sera délivrée

PRIX

Nous contacter

MODALITÉ DE FINANCEMENT

Dispositifs de financement : OPCO, financement entreprise, financement personnel.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

NOUS CONTACTER

04 81 06 03 03

formation@asdmirisacademy.com

<https://asdmirisacademy.com/>

